en provenance des pays bénéficiaires désignés seront assujetties au plus bas des deux tarifs suivants, soit le tarif préférentiel britannique ou le tarif de la nation la plus favorisée, moins un tiers. Les textiles sont le seul produit important auquel le régime de préférence ne s'applique pas.

Pays bénéficiaires: Afrique du Nord espagnole, Algérie, Antigua, Antilles néerlandaises, Argentine, Ascension, Bahamas, Bahrein, Bangladesh, Barbade, Belize, Bermudes, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Chili, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Corée (République de), Costa Rica, Côte-d'Ivoire, Cuba, Dahomey, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Gibraltar, Grèce, Grenade, Guam, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guyane, Haiti, Haute-Volta, Honduras, Hong Kong, Île Norfolk, Îles Christmas, Îles Caïmans, Îles des Cocos, Îles Cook, Îles Falkland, Îles Gilbert et Ellice, Îles Solomon britanniques, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges (É.-U.), Îles Vierges (G.-B.), Inde, Indonésie, Irak, Iran, Israël, Jamaïque, Kenya, Koweït, Laos, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice (Ile), Mauritanie, Mexique, Montserrat, Nauru, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Calédonie et ses dépendances, Nouvelle-Guinée Papouasie, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pitcairn, Polynésie française, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République Dominicaine, République Khmère, Roumanie, Rwanda, Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Vincent, Sainte-Hélène, Sainte-Lucie, Samoa américaines, Samoa occidentales, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Souaziland, Sri Lanka, Surinam, Tanzanie (République unie de), Tchad, Terres australes et antarctiques françaises, Territoire britannique de l'océan Indien, Territoire français des Afars et des Issas, Thailande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tristan da Cunha, Tunisie, Turquie, Uruguay, Viêt-nam (République du), Venezuela, Yèmen (démocratique), Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Sources

- 18.1 18.1.4 Division du commerce et des services, Direction de la statistique industrielle, Statistique Canada.
- 18.1.5 Division des marchés et du commerce, Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture du Canada.
- 18.1.6 Division des finances publiques, Secteur des ménages et institutions, Statistique Canada.
- 18.2 Division du commerce extérieur, Direction de la statistique générale, Statistique Canada.
- 18.3 Direction des services d'information, ministère de l'Industrie et du Commerce.
- 18.4.1 Services d'information, ministère du Revenu national.
- 18.4.2 Direction des services d'information, ministère de l'Industrie et du Commerce.